

aujourd'hui que trois familles, dont les habitations, placées sur les bords de la rivière, sont abritées contre les vents par l'éperon d'une haute montagne. Une famille habite le Grand-Etang, à sept lieues au-dessus de la Rivière-au-Renard ; et voilà les seuls habitants, qu'après avoir laissé Sainte-Anne, l'on trouve sur une étendue de trente lieues de côtes. (*)

Juin, 22.—Le vent nous a aidés pendant la nuit ; nous sommes par le travers de la rivière de la Madeleine, célèbre dans les chroniques du pays par les histoires de revenants qui s'y rattachent. Et quel est le matelot canadien qui a fréquenté ces parages, sans avoir entendu pendant la nuit les accents plaintifs, les cris lugubres du *braillard* de la Madeleine ? Quel marin de la côte consentirait à passer quelques jours, seul dans ce lieu, où un esprit tourmenté cherche à faire comprendre sa peine ? Est-ce l'âme d'un naufragé, qui demande la sépulture chrétienne pour son corps et les prières de l'église pour elle-même ? Est-ce la voix du meurtrier, condamné à expier son crime au lieu même où il l'a commis ? Les écumeurs de mer qui ont rôdé sur ces côtes ne se sont pas toujours bornés à déponiller les naufragés ; ils ont essayé quelquefois de s'assurer l'impunité par l'homicide, convaincus que la tombe est muette et ne révèle point de secrets. Serait-ce la célèbre terre des Démons, dont parle le cosmographe Thevet, terre où il prétend que Roberval abandonna

(*) Le Mont-Louis renfermait, en 1860, 35 familles, formant une population de 216 âmes.